



Vice cache sur un écran plasma

Par **MARTIN**, le **07/04/2011** à **17:10**

Bonjour,

Je possède un plasma depuis 4 ans et il vient d'apparaître un trait vertical sur la dalle.

Après expertise, il s'avère être un défaut de conception.

La garantie étant passée, quelles sont mes droits car à l'époque mon TV coûtait 1700 €.

Le fabricant me propose un avoir d'un modèle équivalent d'aujourd'hui soit env 400 €

Quelles sont mes droits ? Puis-je exiger un remboursement à la hauteur du coût de mon achat ?

Merci par avance pour votre retour

Cordialement